

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT D'ANNECY
COMMUNE DE LA CLUSAZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CLUSAZ

SEANCE DU 10 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 10 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CLUSAZ dûment convoqué le 04 mars 2022 dans la Salle Yves POLLET-VILLARD sous la présidence de Monsieur Didier THEVENET, Maire

Sont présents : Didier THEVENET, Pascale MEROTTO, Didier COLLOMB-GROS, Christelle ANGELLOZ-NICOUD, David PERILLAT-AMEDEE, David AGNELLET, Nathalie AGNELLET, Cécile CHAPPAZ, Caroline DORIER, René GALLAY, Alexandre HAMELIN, Jean-Luc LABORDE, Véronique POLLET-VILLARD, Arthur THOVEX

Excusés : Michaël DONZEL-GONET (pouvoir à Didier COLLOMB-GROS), Sandra DUNAND (pouvoir à Caroline DORIER), Elodie GUIDON (pouvoir à René GALLAY), Fabienne MAISTRE (pouvoir à Jean-Luc LABORDE), Antonin RUPHY (pouvoir à David AGNELLET),

Absents :

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 14

Nombre de conseillers représentés : 5

Nombre de conseillers votants : 19

Monsieur le Conseiller Municipal Arthur THOVEX, désigné par le Conseil, prend place au bureau en qualité de Secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

DELIBERATION 2022/030 TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR ANNUELLE

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'annexe budgétaire en date du 27/01/2022 ;

Considérant, la mise à jour nécessaire suite aux évolutions de l'année : changement de grade, de disponibilité de plus de six mois, intégrée dans le budget 2022 ;

Il est proposé de mettre à jour le tableau des effectifs comme suit :

	Nombre de postes budgétés		Nombre de postes pourvus		Observations
	Temps complet	Temps non complet	Temps complet	Temps non complet	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché principal	1		1		
Attaché	4		2		2 Agents détaché / emploi fonctionnel
TOTAL Attachés	5	0	3	0	
Rédacteur principal 1ère classe	2		2		
Rédacteur principal 2ème classe	1		1		
Rédacteur	0		0		
TOTAL Rédacteurs	3	0	3	0	
Adjoint administratif principal 1ère classe	7		7		Dont 1 temps partiel 80%
Adjoint administratif principal 2ème classe	1	0	0	0	Disponibilité pour élever des enfants - de 8 ans
Adjoint administratif	9	1	9	1	1 TNC à 28/35
TOTAL Adjoints administratifs	17	1	16	1	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE	25	1	22	1	
FILIERE ANIMATION					
Adjoint d animation	1		1		
TOTAL Adjoints Animation	1	0	1	0	
TOTAL FILIERE ANIMATION	1	0	1	0	
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur principal	1		0		Agent détaché/ emploi fonctionnel
Ingénieur	3		3		
TOTAL Ingénieurs	4	0	3	0	
Technicien principal 1ère classe	3		3		Dont 1 temps partiel 80%
Technicien principal 2ème classe	0		0		
Technicien	1		1		
TOTAL Techniciens	4	0	4	0	
Agent de maîtrise principal	5		5		
Agent de maîtrise	6	0	6	0	Dont 1 temps partiel 70%
TOTAL Agents de maîtrise	11	0	11	0	
Adjoint technique principal 1ère classe	0		0	0	
Adjoint technique principal 2ème classe	2	1	2	1	TNC 10/35
Adjoint technique	11	1	11	1	TNC 26/35
TOTAL Adjoints techniques	13	2	13	2	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE	32	2	31	2	
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Chef de Police Municipale	1		1		
Brigadier chef principal	1		1		
Brigadier	0		0		
TOTAL Agents de police municipale	2	0	2	0	
TOTAL FILIERE POLICE MUNICIPALE	2	0	2	0	

TABLEAU DES EFFECTIFS MISE A JOUR 01/01/2022

	Nombre de postes budgétés		Nombre de postes pourvus		Observations
	Temps complet	Temps non	Temps complet	Temps non	
FILIERE SOCIALE					
Educateur principal de Jeunes	0				
Educateur de Jeunes Enfants	1		1		
TOTAL Educateurs de jeunes e	1	0	1	0	
Agent social principal 1ère classe	1		1		
Agent social principal 2ème classe	0		0		
Agent social	3	0	3	0	
TOTAL Agents sociaux	4	0	4	0	
TOTAL FILIERE SOCIALE	5	0	5	0	
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
Puéricultrice hors classe					
Puéricultrice de classe supérieure	1		1		
Puéricultrice de classe normale	0		0		
TOTAL Puéricultrices	1	0	1	0	
Auxiliaires de puériculture de classe	3		3		1 temps partiel 80%
Auxiliaires de puériculture de classe	0		0		
TOTAL auxiliaires de puéricult	3	0	3	0	
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCI	4	0	4	0	
FILIERE SPORTIVE					
Educateur APS principal 1ère classe	2		2		
Educateur APS principal 2ème class	3		3		
Educateur APS	2		2		
TOTAL Educateurs APS	7	0	7	0	
Conseiller territorial des APS princip	1		1		
TOTAL Conseillers APS	1	0	1	0	
TOTAL FILIERE SPORTIVE	8	0	8	0	
FILIERE Enseignement artistique					
Assistant d'enseignement artistique	1		1		
Assistant d'enseignement artistique principal 2ème classe					
Assistant d'enseignement artistique					
TOTAL Professeur d'enseigner	1	0	1	0	
TOTAL FILIERE ENSEIGNEME	1	0	1	0	
Emplois fonctionnels					
Directeur Général des services	1		1		
TOTAL Directeur Général des s	1	0	1	0	
D.G.A	2		2		
TOTAL D.G.A	2	0	2	0	
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNI	3	0	3	0	
EMPLOIS NON CITES					
Pisteur 1er degré	1	0	1	0	
Pisteur 1er degré artificier	1	0	1	0	
Pisteur 2e degré	0	0	0	0	
Pisteur 2e degré artificier	1	0	1	0	
Pisteur chef de secteur	1	0	1	0	
Pisteur adjoint responsable de servic	1	0	1	0	
TOTAL Emplois non cités	5	0	5	0	
TOTAL EMPLOIS PERMANENT	86	3	82	3	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte le tableau des effectifs de la commune décrit ci-dessus ;

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents inscrits au tableau des effectifs sont inscrits au budget de la collectivité.

Adopte par 17 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2 (Christelle ANGELLOZ-NICOUD et Cécile CHAPPAZ).

Ainsi fait et délibéré aux lieu et date susdits

Suivent au registre les signatures

Fait à LA CLUSAZ, le 23 mars 2022

Le Maire,

DIDIER THEVENET

